



Système productif régional : les quatre nouvelles catégories d'entreprises

Quatre nouvelles catégories d'entreprises permettent aujourd'hui d'appréhender la connaissance du système productif régional : les microentreprises, les petites et moyennes entreprises (PME), les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises (GE). Cette nouvelle classification - qui s'appuie sur des critères portant à la fois sur les effectifs, le chiffre d'affaires et le total de bilan - permet un réel suivi économique des entreprises régionales.

En 2010, 66 000 entreprises du secteur marchand hors agriculture ont au moins un établissement implanté en Picardie et les 80 000 établissements régionaux de ces entreprises représentent 317 000 emplois.

En Picardie, les PME, qui rassemblent 29% de l'emploi, se placent devant les grandes entreprises (27%). Ce sont toutefois les ETI qui constituent la spécificité régionale avec 26% de l'emploi : quatre points de plus qu'en France. En effet, cette catégorie d'entreprises charpente le secteur industriel surreprésenté en Picardie. De plus, notre région bénéficie de sa situation dans une couronne autour de l'Île-de-France, implantation privilégiée par les ETI sous contrôle d'un groupe étranger.

Joël DEKNEUDT, Emmanuelle DINNEQUIN
Insee Picardie

Dans les trois départements picards,
des entreprises de taille intermédiaire plus présentes qu'en France

Part de l'emploi par catégorie d'entreprises

	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Microentreprises	20,0	17,9	17,8	18,4	19,4
Petites et moyennes entreprises	30,2	28,0	28,0	28,5	27,3
Entreprises de taille intermédiaire	24,7	25,4	26,9	25,7	22,2
Grandes entreprises	25,0	28,7	27,4	27,4	31,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture

Sources : Insee, Esane, Lifi, Clap 2010

Jusqu'à présent l'approche statistique de l'économie régionale reposait sur l'entreprise au sens juridique : l'unité légale enregistrée au répertoire des entreprises (SIRENE). La densification et la complexification des relations entre les entreprises ont de plus en plus éloigné les unités légales de la réalité économique, notamment celles appartenant à des groupes disposant d'une autonomie de décision limitée, voire inexistante ou n'ayant ni salariés ni immobilisations.

Les problématiques des acteurs économiques régionaux sur la dépendance des emplois à des centres de décisions hors région, sur la concentration du pouvoir de décisions, ou encore sur la taille des entreprises régionales trouvaient des réponses de moins en moins pertinentes dans les statistiques disponibles.

Aujourd'hui, les quatre nouvelles catégories d'entreprises définies en application de la loi de modernisation de l'économie permettent aujourd'hui de rapprocher les statistiques d'entreprises de la réalité économique, en tout premier lieu en redéfinissant l'entreprise comme une entité qui a réellement le pouvoir d'entreprendre, c'est à dire de décider pour elle-même.

Ainsi en 2010, au sens de la **loi de modernisation de l'économie** 66 000 entreprises du secteur marchand, hors agriculture, ont au moins un établissement implanté en Picardie. En équivalent temps plein, les 80 000 établissements régionaux de ces entreprises représentent 317 000 emplois.

► Les PME concentrent le plus d'emplois

Alors qu'en France, les grandes entreprises constituent la catégorie qui concentre le plus d'emplois, en Picardie, ce sont les **petites et moyennes entreprises** (PME) qui arrivent en tête : 29% de l'emploi régional dépend des 4 200 PME présentes dans la région, 1 point de plus que les grandes entreprises dans la région et que la moyenne des PME en France.

Mais le positionnement "médian" de la région est surtout dû à la présence de 833 entreprises de **taille intermédiaire** (ETI). Elles emploient 26% des salariés, 4 points de plus qu'en France et qu'en province. En nombre d'emplois, les ETI rivalisent avec les GE et les PME en Picardie, alors qu'elles sont proches du niveau des microentreprises dans les autres régions de province.

92% des entreprises sont des **microentreprises** qui comptent moins de 10 emplois. Les 60 800 microentreprises présentes dans la région emploient 18% des salariés du secteur marchand hors agriculture. Leur place dans l'économie régionale est un peu plus faible qu'en France où elles constituent 95% du stock d'entreprises et 19% de l'emploi, voire même 21% dans les régions de province.

De même les **grandes entreprises** (GE) sont aussi sous-représentées en Picardie. Sur les 229 grandes entreprises présentes sur le territoire national, 172 ont au moins un établissement en Picardie. Elles emploient 87 000 salariés dans

La nouvelle définition de l'entreprise

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n°2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Ainsi, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et une autre dédiée à leur commercialisation ; ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies (combinées) pour constituer une entreprise au sens économique du terme.

Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation en particulier pour les plus grands groupes. Des travaux de profilage sont en cours pour mieux identifier les entreprises des groupes.

De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les **petites et moyennes entreprises** (PME) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, on entend par PME les PME hors microentreprises, même si ces dernières sont, par définition, des PME ;
- les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- les **grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes. Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux. L'emploi est considéré en équivalent temps plein.

la région, soit 27 % de l'emploi, 4 points de moins qu'en moyenne nationale et 1 point de moins qu'en province.

► De grandes Isariennes, des petites Axonaises et les Samariennes intermédiaires

Trois départements picards ont chacun une spécialisation. L'Oise attire davantage les grandes entreprises en raison de sa proximité avec la région parisienne, du coût de l'immobilier et de la disponibilité d'espace foncier. Les grandes entreprises y représentent 29 % de l'emploi ; cette spécialisation est tirée par l'implantation de grands établissements industriels dans la vallée de l'Oise, souvent sous contrôle d'un groupe étranger.

La Somme est plus nettement positionnée sur des entreprises de taille intermédiaire dont l'effectif d'emplois est aussi important que celui des grandes entreprises : 27 % pour chacune des deux catégories. Cette concentration est en particulier due à l'industrie : dans la Somme, près de la moitié des effectifs industriels appartiennent à une ETI.

Avec une activité économique moins industrielle, l'Aisne compte la moitié de ses emplois dans les PME et microentreprises : 4 points de plus que dans l'Oise et la Somme. Le secteur du bâtiment, bien représenté dans l'Aisne, est structuré par des PME. De plus, la création d'auto-entreprises renforce le poids des microentreprises dans un département fortement touché par le chômage.

► Les grandes entreprises : une seule à son siège en Picardie

Les 4 700 établissements des 172 grandes entreprises présentes dans notre région emploient 87 000 personnes.

Beaucoup de grandes entreprises possèdent un siège en Île-de-France et sont présentes dans de nombreuses régions. Cette organisation en réseau d'établissements maillant le territoire national est fréquente dans les activités de commerce (chaines d'hyper marchés) de transport, de l'information-communication et surtout de la finance-assurance. Elle est aussi le fait de grands groupes de la construction mais plus rare dans l'industrie. Néanmoins, c'est dans l'industrie agroalimentaire que la Picardie compte le seul siège d'une grande entreprise implanté dans la région dont la présence est liée à la production betteravière.

Comme en France, plus du tiers des emplois régionaux des secteurs de la finance, assurances, de l'information, communication ainsi que du commerce-transport-hébergement-restauration relèvent du domaine des grandes entreprises.

Mais la Picardie se distingue du national par la place relativement modeste des grandes entreprises dans l'emploi des secteurs de l'industrie et des services spécialisés (activités scientifiques, techniques administratives et de soutien), de l'ordre de 20 % contre 30 % en France. Dans l'industrie, l'écart s'explique par l'absence de quelques grandes entreprises françaises comme les constructeurs automobiles ; la différence se reporte sur les entreprises de taille intermédiaire. Dans les services spé-

66 000 entreprises en Picardie

Les entreprises par catégorie en Picardie en 2010

	Micro-entreprises	Petites et moyennes entreprises	Entreprises de taille intermédiaire	Grandes entreprises	Ensemble
Nombre d'entreprises présentes	60765	4168	833	172	65938
Nombre d'établissements	65000	7100	3300	4700	80000
Effectif salarié en Etp	58100	90400	81400	86700	316700
Part des salariés	18,3	28,5	25,7	27,4	100,0
dont sous contrôle d'un groupe étranger	0,0	1,9	10,1	4,7	16,7
Part salariés en France	19,4	27,3	22,2	31,1	100,0
dont sous contrôle d'un groupe étranger	0,1	1,7	7,0	4,3	13,0
Part salariés en province	20,6	28,9	22,1	28,5	100,0
dont sous contrôle d'un groupe étranger	0,0	1,4	6,4	4,0	11,8

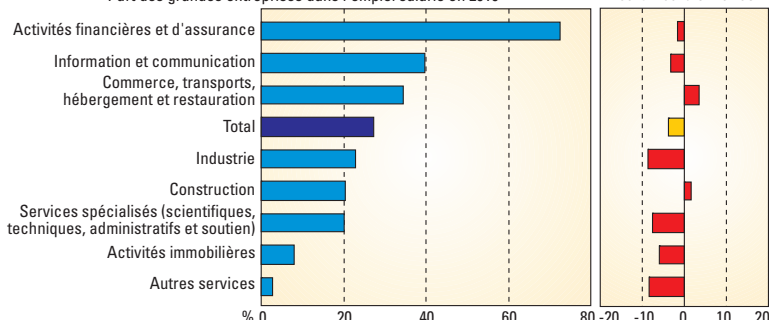
Champ : entreprises marchandes hors agriculture, emploi en équivalent temps plein

Sources : Insee, Esane, Lifi, Clap 2010

70 % des salariés des activités financières et d'assurance travaillent dans une grande entreprise

Part des grandes entreprises dans l'emploi salarié en 2010

Écart Picardie France

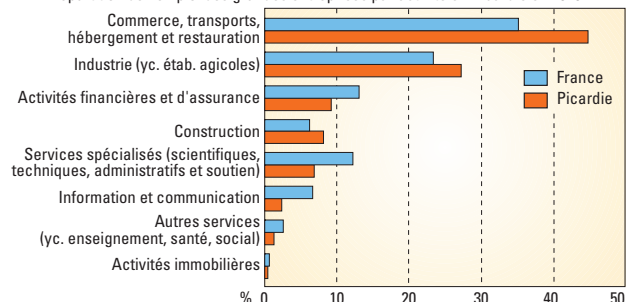


Note de lecture : 40 % des salariés de l'information et de la communication travaillent dans une grande entreprise.

Sources : Insee, Esane, Lifi, Clap 2010

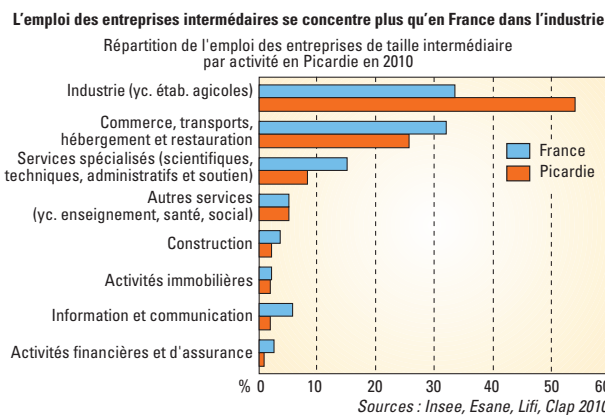
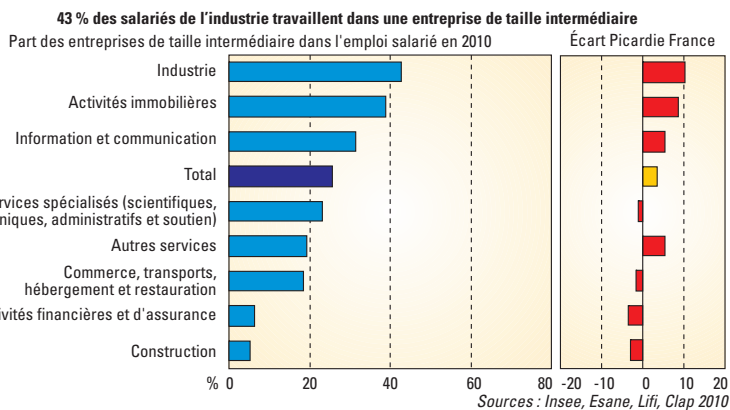
L'emploi des grandes entreprises se concentre plus qu'en France dans le commerce, transports, hébergement restauration

Répartition de l'emploi des grandes entreprises par activité en Picardie en 2010



Note de lecture : 27 % des salariés des grandes entreprises travaillent dans l'industrie

Sources : Insee, Esane, Lifi, Clap 2010



cialisés, l'écart se reporte sur les petites et moyennes entreprises qui occupent le terrain des services de proximité (soutien et technique) alors que les services administratifs (activités de sièges sociaux notamment) sont davantage aux mains des grandes entreprises et sous-représentées dans l'économie régionale.

Avec 45 % des emplois régionaux dans les grandes entreprises, 10 points de plus qu'en France, le commerce/transport/hébergement/restauration est la première activité économique sous contrôle des grandes entreprises. Au second rang, l'industrie, avec 27 % des emplois, est aussi mieux classée qu'au niveau national (23 %).

Dans la région, les groupes étrangers représentent près de 5 % de l'emploi des grandes entreprises, un point de plus qu'en moyenne des régions de province mais un point de moins qu'en Île-de-France. L'industrie agroalimentaire compte le premier employeur régional de la catégorie des grandes entreprises appartenant à un groupe étranger devant deux entreprises du secteur commercial, automobile pour la seconde et commerce de détail pour la troisième.

activité : alors qu'en France, l'industrie (33 %) et le commerce-transport-hébergement-restauration (32 %) sont au coude à coude, en Picardie les emplois industriels sont majoritaires (54 %). Du côté des entreprises françaises, la Picardie apparaît plus attractive pour les entreprises de taille intermédiaire que pour les grandes, il s'y ajoute un attrait pour les groupes industriels sous contrôle étranger dont l'implantation en France relève souvent de la catégorie des ETI.

En effet, 10 % des emplois des ETI sont sous contrôle étranger dans la région contre 7 % en France et 6 % en province. Près de la moitié des 25 plus grandes ETI présentes en Picardie dépendent d'un groupe étranger. Ces entreprises contribuent largement aux spécificités des activités économiques régionales au premier rang desquelles l'industrie du caoutchouc-plastique et l'industrie chimique avec 6 entreprises. Les 6 autres sont aussi

► La moitié des 25 plus grandes ETI sous contrôle d'un groupe étranger

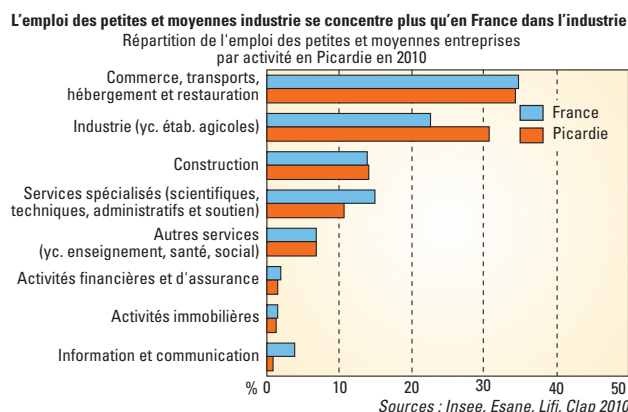
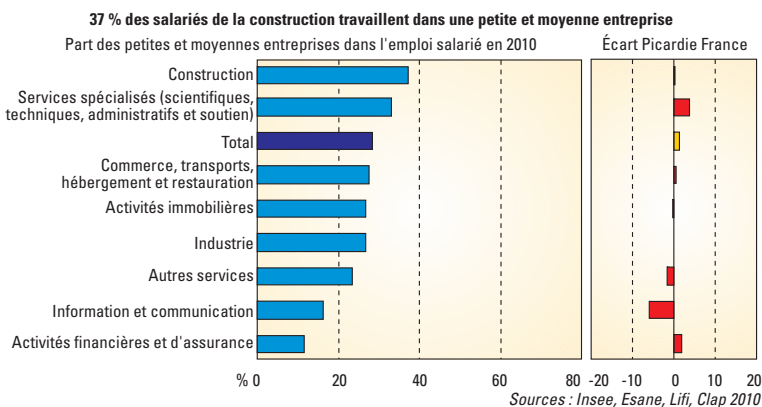
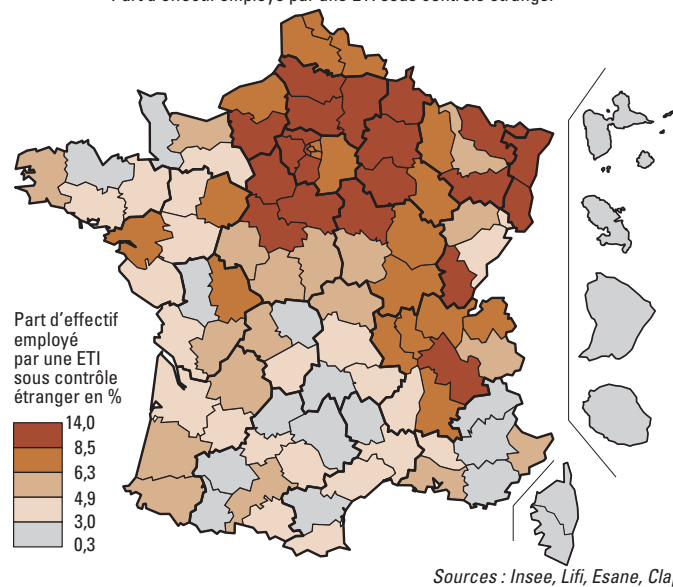
Les entreprises de taille intermédiaire possèdent 3 300 établissements picards qui emploient 81 000 salariés.

Parmi les 25 plus grandes ETI ayant un établissement en Picardie, 6 y ont leur siège social et y emploient la majorité de leurs salariés. La plus importante en nombre d'emplois, ressort du secteur du commerce automobile, l'industrie occupe les deux places suivantes avec la fabrication de verre et la fabrication d'équipements automobiles, enfin l'immobilier, les services spécialisés et l'informatique complètent le champ d'activité des ETI.

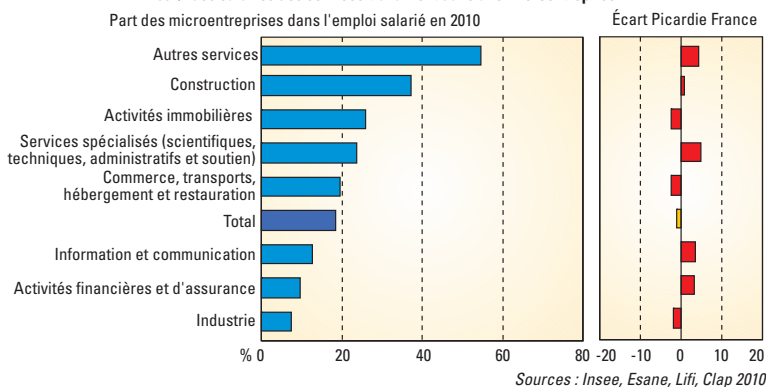
L'industrie, l'immobilier et l'information, communication sont les secteurs où les ETI sont le plus présentes, d'ailleurs davantage en Picardie qu'en France. Dans les régions de tradition industrielle de la moitié Nord de la France, cette catégorie d'entreprise est généralement surreprésentée.

La spécificité industrielle de l'économie picarde est particulièrement notable dans la répartition de l'emploi des ETI par

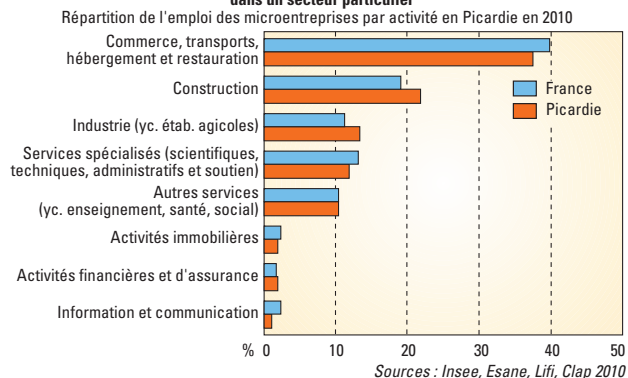
Le pourtour francilien attractif pour les ETI sous contrôle étranger



55 % des salariés des services travaillent dans une microentreprise



L'emploi des microentreprises ne se concentre pas plus qu'en France dans un secteur particulier



dans le secteur de l'industrie : équipements de transport, matériel agricole, papier-carton ou matériel d'imprimerie.

Les ETI sous contrôle étranger sont très présentes dans les zones limitrophes de l'Île-de-France et aux frontières Nord et Est de la France. Cette implantation s'explique par le savoir-faire industriel, les terrains disponibles, et la proximité des zones densément peuplées de l'Europe et des centres de décision franciliens.

► Les petites et moyennes entreprises : 28 % du salariat picard

Les petites et moyennes entreprises implantées en Picardie contrôlent 7 100 établissements et emploient 90 000 personnes, c'est le plus gros contingent d'emplois salariés des quatre catégories d'entreprises dans la région.

Près des trois-quarts des PME présentes dans la région y ont leur siège. Il faut toutefois distinguer les petites entreprises qui sont fréquemment mono-établissement, alors que les entreprises moyennes gèrent fréquemment plusieurs établissements. Notamment, parmi les 25 plus grandes PME implantées en Picardie, seulement 3 sont mono-établissement mais toutes sont majoritairement implantées en Picardie.

Comme en France, les PME picardes représentent 37 % des emplois de la construction. C'est le secteur où les PME sont les plus prégnantes ; vient ensuite celui des services spécialisés (33 %), avec quatre points de plus en Picardie qu'en France, ce qui fait écho à la sous représentation des grandes entreprises dans ce secteur.

En Picardie comme en France, 34 % des salariés des PME travaillent dans le commerce-transport-hébergement-restauration. L'industrie est le second secteur employeur avec 31 % des emplois des PME, 8 points de plus que sur le territoire national : les entreprises industrielles de taille moyenne sont ainsi particulièrement caractéristiques du Vimeu.

Cinq des 25 plus importantes PME présentes dans la région sont sous contrôle étranger, quatre dans l'industrie et une dans la construction. Les PME sont moins souvent sous contrôle étranger que les GE et les ETI. En Picardie, seulement 2 % des emplois des PME dépendent de l'étranger moins qu'en Île-de-France mais plus que dans la plupart des autres régions métropolitaines.

► 60 800 microentreprises

La Picardie compte 60 800 microentreprises pour 65 000 établissements. Elles emploient 58 000 salariés.

Les microentreprises emploient plus du tiers des salariés de la construction et des activités de services. Cependant, ce sont les microentreprises du commerce-transport-hébergement-restauration qui occupent la première place en terme d'emplois : près de 40 % des effectifs des microentreprises dans la région. Ce secteur devance ceux de la construction, de l'industrie et des services spécialisés. La distribution des emplois des microentreprises par secteurs en Picardie et en France ne révèle pas d'écarts significatifs. ■

Les PME demeurent la catégorie la plus représentée en Picardie

La définition de l'entreprise introduite par la LME impacte la vision statistique de l'appareil productif régional, essentiellement en raison du regroupement d'unités légales sous une entité unique de taille plus importante. Les seuils de valeur ajoutée ou de total du bilan, qui complètent le nombre d'emplois salariés utilisé jusqu'à présent, ont un effet marginal.

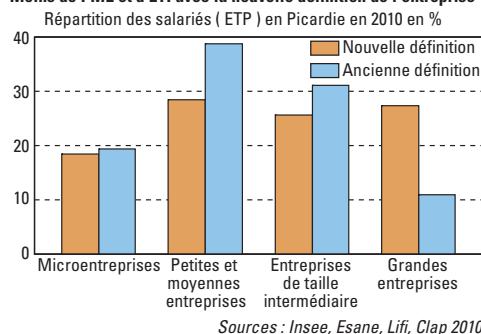
Ceci conduit à majorer la place des grandes entreprises dans l'économie. Alors que les unités légales de plus de 5 000 salariés représentent 11 % de l'emploi dans la région, les grandes entreprises en représentent 2,5 fois plus : 27 %.

Cette différence de 16 points est essentiellement due à l'intégration d'unités de taille intermédiaire ou moyenne qui ne sont pas indépendantes : les ETI emploient 26 % des salariés, soit 5 points de moins que les unités légales de 250 à moins 5 000 emplois et les PME ne représentent que 28 % des salariés, 10 points de moins que les unités légales de 10 à 249 salariés.

Les microentreprises sont moins souvent incluses dans des groupes, leur part dans l'emploi est peu modifiée passant de 19 à 18 %.

Pour les quatre catégories d'entreprises, les glissements de l'emploi vers des catégories d'entreprises de taille plus élevée sont égaux en Picardie et en France. La surreprésentation dans la région des entreprises "moyennes" par rapport aux très grandes et très petites, qui était observée auparavant, est toujours d'actualité : la Picardie est la quatrième région pour la part des PME et ETI dans l'emploi (54 %) derrière l'Alsace (55 %), Champagne-Ardenne (55 %) et les Pays-de-la-Loire (57 %), quatre points au-dessus de la moyenne nationale.

Moins de PME et d'ETI avec la nouvelle définition de l'entreprise



Sources : Insee, Esane, Lifi, Clap 2010

Pour en savoir plus

Les entreprises indépendantes d'un groupe - Un renouvellement continu et important - Insee Première 1438 - mars 2013

Nouvelle définition et nouvelles catégories d'entreprises - Un tissu productif plus concentré qu'il ne paraît - Insee Première 1399 - mars 2012

Quatre nouvelles catégories d'entreprises - Une meilleure vision du tissu productif Insee Première 1321 - novembre 2010